

CONFERENCE FRANCO-GERMANO-SUISSE DU RHIN SUPERIEUR

Réunion du groupe d'experts

« Ressource en eau »

du 17 juillet 2001 à Karlsruhe

Relevé de décisions

Etaient présents :

ACKERER Philippe	Institut de Mécanique des Fluides de Strasbourg
AUCKENTHALER Adrian	Kantonales Labor, Liestal
BAUER Michael	Hydroisotop
DUFAYT Olivier	APRONA
ELSASS Philippe	BRGM Service Public
GARTNER Lucienne	Services de la Région Alsace
GUDERA Thomas	LfU Baden-Württemberg
HUGGENBERGER Peter	Geologisch-Paläontologisches Institut der Universität Basel
LAPUYADE Frédéric	Agence de l'eau Rhin-Meuse
LANG Ulrich	Kobus und Partner
MAIR Jürgen	Regierungspräsidium Freiburg
M. RULAND	Harald SGD*-Süd, Referat 34 Neustadt (*Struktur-u. Genehmigungsdirektion)
SCHMITT Mathieu	APRONA
SCHNEIDER Burkhardt	LfU Baden-Württemberg
STIERLI Félix	Amt für Umweltschutz und Energie, Basel-Landschaft
WALKER Hans	Labor Basel-Landschaft
WINGERING Michel	LfU Baden-Württemberg
WIRSING Gunther	Landesamt für Geologie, Rohstoffe und Bergbau Baden-Württemberg

Etaient excusés

FERRY Anne	APRONA
GAILDRAUD Catherine	DIREN/SEMA
GOBILLON Yves	DIREN/SEMA
MÜLLER Wolfgang	SGD*-Süd, Referat 34 Neustadt (*Struktur-u. Genehmigungsdirektion)

Compte rendu diffusé en outre à :

HOFER Jörg	Amt für Umwelt und Energie Basel-Stadt
LANG Klaus	Regierungspräsidium Freiburg
M. PICHL	Staatliches Amt für Wasser - und Abfallwirtschaft Neustadt
M. Von DROSTE	Regierungspräsidium Freiburg
WEBER Jean-Marie	Préfecture de la Région Alsace

1. APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU 22 MAI 2001 A LINGOLSHEIM

Le relevé de décisions est approuvé à l'unanimité.

2. ETUDE TRANSFRONTALIÈRE : RECONNAISSANCE DE L'AQUIFÈRE PROFOND ENTRE FESSENHEIM ET BREISACH

Dans le cadre de l'inventaire transfrontalier de la qualité de la nappe rhénane réalisé entre 1997 et 2000, les travaux de géophysique près du Rhin ont mis en évidence l'existence d'un diapir non connu (dôme de Balgau), qui remet en cause les prévisions de propagation de la langue salée.

Une étude complémentaire de reconnaissance plus précise de cette zone transfrontalière a donc été lancée (maître d'ouvrage : Gewässerdirektion, financeurs : Région Alsace, Agence de l'eau Rhin-Meuse, Landesanstalt für Umweltschutz, INTERREG II).

1. Les premiers résultats des travaux géophysiques ont été présentés par MM. WIRSING et ELSASS.
2. M.BAUER présente les résultats des analyses isotopiques réalisées dans le secteur. On constate notamment que des concentrations élevées en chlorures sont mesurées à la fois dans des eaux récentes et dans des eaux anciennes. M.BAUER note que les premiers résultats n'ont été disponibles que du côté allemand et M.WIRSING précise que l'on ne dispose que de peu de prélèvements coté français. M. SCHNEIDER rappelle qu'il faut que toutes ces cartes soient transfrontalières. En réponse à M. HUGGENBERGER, M.BAUER constate en partie et s'attend à une saisonnalité des résultats de mesure liée à la fonte des neiges, la mise en eau du canal agricole à Fessenheim, etc. C'est pourquoi il faut attendre le mois d'août pour observer les pics de fonte de neige précise M. ELSASS.
3. Des travaux de géophysique ont permis de réviser la géologie du secteur ; la mise en place d'un modèle hydrodynamique et de transport, prenant en compte l'effet de densité (et raccordé en bordure au modèle hydrodynamique régional), a été confiée sur appel d'offres au Bureau Kobus and Partner. Plusieurs essais de calage de l'avancement de la langue salée ont été réalisés en faisant varier différents paramètres, tels la porosité ou la perméabilité, pour lesquels très peu de données existent en profondeur. Ces résultats ont été présentés par MM. LANG et ACKERER. Ils précisent que ces travaux ont été menés en parallèle avec les autres études, notamment celle sur les isotopes. Le rapport final comprendra un CD rom avec les principaux résultats de la modélisation.

M. SCHNEIDER considère que c'est un bon résumé des travaux réalisés, mais se demande s'il faut inclure les prévisions modélisées sur les 40 prochaines années au CD pour diffusion au grand public - d'autant plus que certaines données n'ont pas encore été validées et que de nouvelles modifications pourraient intervenir. Il faut prendre garde à ne pas alarmer les communes.

M.MAIR précise que la modélisation prédictive n'a été prévue, à l'origine, que pour la suite du programme et cela notamment vers le Nord et vers la France.

Une suite devra être donnée par le groupe d'experts ; à la fin du projet, il faudra présenter cette deuxième phase pour financement INTERREG III.

Cette partie du projet fera l'objet d'un rapport détaillé, d'un résumé français/allemand d'une trentaine de pages et d'un CD rom français/allemand. L'ensemble du projet sera résumé dans un rapport français/allemand d'une centaine de pages.

3. NOUVEAUX PROJETS TRANSFRONTALIERS

Ces projets feront l'objet d'une demande de concours communautaire au titre d'INTERREG III.

3.1. Modélisation de la pollution par les nitrates (maître d'ouvrage : LfU)

Contribution de la partie suisse

Les partenaires suisses ont proposé, d'une part, d'intégrer des essais sous parcelles avec analyses isotopiques des eaux de percolation, permettant de distinguer les nitrates d'origine naturelle et ceux apportés lors de la fertilisation.

Ils proposent d'autre part, d'affiner les connaissances sur les échanges nappe-rivières, permettant de mieux prévoir l'impact sur les eaux souterraines de divers aménagements de rivières. Ce volet concernerait un petit secteur d'étude.

Les questions suivantes restent en suspens : comment traduire les résultats d'une telle étude à l'échelle régionale ? Comment en valoriser les résultats pour l'ensemble de la nappe ?

Le montant de ces travaux complémentaires s'élève environ à 300 000 EURO, qui seront pris en charge par les partenaires suisses. Le coût global du projet et le plan de financement seront arrêtés par le maître d'ouvrage en fonction de ces nouveaux éléments.

M. LAPUYADE rappelle que l'Agence de l'eau a approuvé le budget du projet modélisation, et qu'aucune augmentation de sa participation ne pourrait être envisagée pour une nouvelle partie.

M. SCHNEIDER affirme qu'a priori il ne devrait pas y avoir d'augmentation de la participation de chacun des pays et qu'au contraire une partie devrait pouvoir être cofinancée par la partie suisse.

Mme GARTNER signale que le secrétariat INTERREG III demande des propositions très concrètes.

M. ELSASS pense que ces deux projets pourraient être soumis parallèlement sous l'égide du groupe d'experts.

M. HUGGENBERGER considère qu'il y a une liaison très forte entre ces deux projets, qu'avec un grand modèle il serait intéressant d'avoir un zoom sur une partie réduite. Il souhaite savoir quelle partie du projet suisse devrait être revue.

Il avait été demandé aux experts de transmettre leur avis au maître d'ouvrage du projet avant le 15 juin. M. SCHNEIDER constate qu'aucun avis défavorable ne lui était parvenu et pensait qu'implicitement il n'y aurait pas d'obstacle à l'intégration du projet suisse, d'autant plus qu'il n'y aurait pas de grosse modification financière.

Pour la Région Alsace c'est un projet vaste qui peut devenir difficile à défendre, dans la mesure où les élus souhaitent des résultats tangibles dans des délais acceptables, qui ne devraient pas excéder 3 ans.

Le maître d'ouvrage s'est engagé à mener à bien ce projet même s'il devient plus vaste ; la proposition suisse le complète et peut servir d'exemple pour les problèmes locaux. Il faut donc arranger le projet et les remarques sont attendues.

M. LAPUYADE considère que le caractère transfrontalier n'apparaît pas dans la proposition suisse. M. SCHNEIDER déclare que les travaux sur la partie suisse doivent être transposables sur

l'ensemble du domaine. M. HUGGENBERGER affirme que cet argument devra être pris en compte. Il faudra souligner les stratégies locales qui pourront être transposées sur les autres secteurs.

M. DUFAYT signale qu'il faut agir rapidement afin de ne pas compromettre la participation de l'Etat français, qui doit pouvoir engager le financement avant la fin de l'année. Ce qui veut dire que les projets doivent être déposés au Secrétariat INTERREG III d'ici le mois de septembre/octobre.

La partie germano/suisse va préparer la proposition et la soumettre aux experts qui devront réagir rapidement.

3.2. Indicateurs (maître d'ouvrage : APRONA)

Le formulaire de demande communautaire a été rempli et est en cours de traduction par la partie allemande ; les accords de financement arrivent.

3.3. Outils pédagogiques (maître d'ouvrage : Région Alsace)

Il est prévu que la Commission Permanente de la Région Alsace se prononce sur ce projet courant août.

Les maîtres d'ouvrage doivent pouvoir présenter au secrétariat INTERREG III au mois d'octobre, des dossiers de demande communautaire complets.

La prochaine réunion du groupe d'experts aura lieu le 28 septembre à Bâle à 10h00.